

**MAIRIE**

Rue de Corbeil  
77111 Soignolles-en-Brie  
Tél.: 01 64 42 55 77

Soignolles en Brie, le 15 avril 2024

**SB/VR**

Madame, Monsieur,

Certains enfants sont atteints de troubles de la santé tels que : allergies, intolérances alimentaires, maladie chronique (asthme, diabète...).

Pour que ces enfants soient au mieux à l'école et dans les différents accueils périscolaires, il est nécessaire selon la pathologie dont ils souffrent d'adapter le régime alimentaire, d'aménager les horaires, de les dispenser de certaines activités.

Si vous pensez que votre enfant est concerné, il faut établir un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

Scolarisation d'un enfant atteint d'un trouble de santé

**Demander un Projet d'Accueil Individualisé**



Il s'agit d'un document écrit qui répertorie pour les élèves, durant les temps scolaires et périscolaires, les traitements médicaux, les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires, les procédures à suivre en cas d'urgence.

A qui vous adresser pour élaborer ou pour renouveler un PAI ?

Généralement, le PAI est établi à la demande de la famille, mais il arrive que les enseignants suggèrent aux parents de l'établir.

**Les parents concernés doivent s'adresser au directeur de l'école pour la rédaction et la mise en route du PAI.**

Ecole maternelle et élémentaire de Soignolles-en-Brie  
Directeur : Monsieur Christian FOURNIER  
téléphone : 01.64.06.74.42

**Pour l'année 2024/2025, les dossiers de PAI doivent être remis au  
Directeur de l'Ecole avant le mardi 02/07/2024**

La Mairie n'est que partenaire (ou signataire) du PAI. Les documents doivent être déposés au directeur d'école, en aucun cas à la Mairie.

Si la santé de votre enfant nécessite l'élaboration d'un PAI, nous espérons que ce courrier vous aura aidé à en comprendre le processus, et à vous orienter.

Pour toute autre question concernant les accueils périscolaires, la tarification, une suggestion ou une demande particulière, nous restons bien entendu à votre écoute.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge BARBERI,  
Maire de Soignolles-en-Brie

